



Schola Europaea / Bureau du Secrétaire général

Unité Développement pédagogique

Réf. : 2013-09-D-38-fr-11

Orig. : EN

Outils d'évaluation au cycle primaire dans les Écoles européennes

Approuvé par le Comité pédagogique mixte par la voie de la procédure écrite 2023/40 le 10 novembre 2023

Entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2024

Table des matières

Introduction.....	3
1. Concept et outils d'évaluation (Toolkit)	4
2. Description du concept et des outils	5
2.1 Programmes.....	5
2.2 Évaluation continue	5
Profil d'entrée de l'élève.....	5
Évaluation de rentrée.....	5
Observation.....	6
L'évaluation en tant qu'apprentissage	6
Auto-évaluation.....	6
Évaluation par les pairs.....	6
Portfolio.....	7
Réunions.....	7
Critères généraux pour la validation des objectifs par matière	7
Critères généraux d'évaluation des domaines d'apprentissage transversaux	8
2.3 Carnet scolaire	8
Carnet scolaire du premier semestre.....	8
Carnet scolaire du second semestre.....	8
3. Directives de l'école en matière d'évaluation	9
Annexe I-A Profil d'entrée P1.....	10
Annexe I-B Profil d'entrée P2-P5.....	13
Annexe II : Évaluation de rentrée.....	15
Annexe III : Critères généraux pour la validation des objectifs par matière	17
Annexe IV : Critères généraux L'Enfant en tant qu'Apprenant, L'Enfant en tant qu'Individu et L'Enfant et les Autres.....	19
Annexe V : Guide pratique du Cycle observation/primaire, dans le cadre de la classe	22
Annexe VI : Guide pratique du Portfolio (y compris au format numérique).....	25
Annexe VII A : Carnet Scolaire du premier semestre	28
Annexe VII B : Carnet Scolaire du second semestre	29
Annexe VII C : Rapport scolaire du second semestre pour les élèves en cours de progression.....	33
Annexe VII D : Directives pour l'évaluation semestrielle – Carnet scolaire.....	38
Annexe VIII : Informations sur le processus d'élaboration et de pilotage des outils d'évaluation	39

Introduction

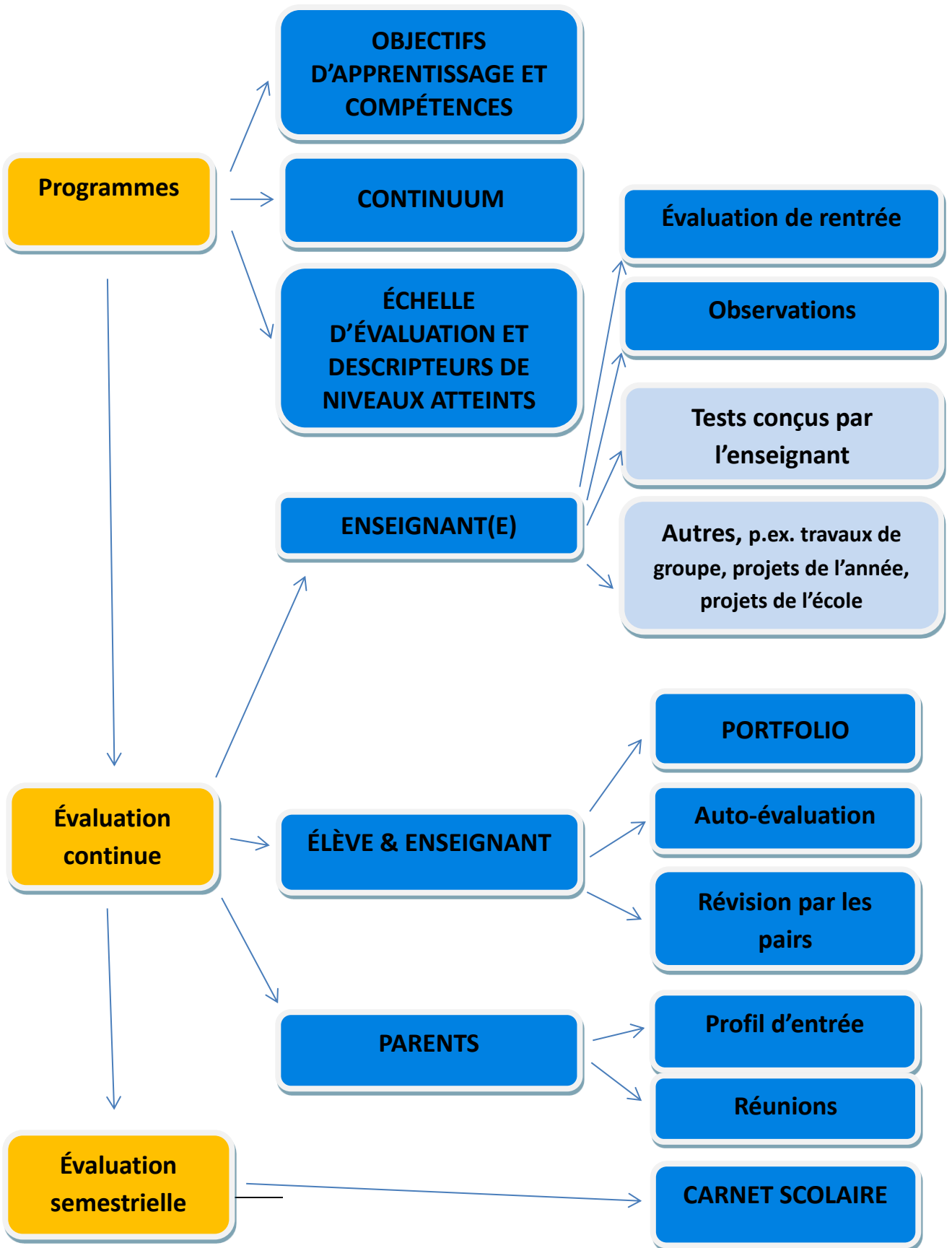
Le concept actuel d'évaluation, d'auto-évaluation continues et d'évaluation semestrielle formative et sommative des processus d'apprentissage et des résultats de l'enseignement (les outils d'évaluation, ou « Toolkit ») est entré en vigueur en septembre 2014. L'utilisation des outils d'évaluation a fait l'objet d'une évaluation continue. Les outils eux-mêmes tiennent compte des stratégies de l'Union européenne dans ce domaine et s'inspirent de la situation et des besoins réels du système des Écoles européennes.

Ces dernières années, l'évaluation de l'apprentissage et l'évaluation en tant qu'apprentissage – tant en ce qui concerne les processus que les résultats – ont été au cœur des préoccupations des systèmes d'éducation non seulement dans les pays de l'UE, mais aussi dans le monde. Une attention systématique doit être accordée à la mise en place de nouveaux outils d'évaluation en particulier en ce qui concerne l'évaluation en tant qu'apprentissage.

La période de la pandémie COVID-19 a soulevé de nouveaux défis dans ce domaine, en particulier comment garantir une évaluation formative continue et transparente de l'apprentissage dans le contexte de l'enseignement à distance, comment communiquer aux parents les progrès réalisés par leur enfant et comment articuler les planifications avec l'évaluation de l'apprentissage et l'évaluation en tant qu'apprentissage.

Ce document est conforme à la Politique d'évaluation officielle des Écoles européennes (Réf. : 2011-01-D-61) mise à jour et approuvée par le Comité pédagogique mixte en février 2022. Les outils de l'évaluation obligatoire accompagnés de lignes directrices et d'instructions à leur sujet sont joints au présent document aux Annexes I - VIII.

1. Concept et outils d'évaluation (Toolkit)¹



¹ Certains outils sont obligatoires (sur fond bleu foncé dans le graphique ci-dessus) et d'autres relèvent de la compétence de l'école (sur fond bleu clair dans le graphique ci-dessus).

2. Description du concept et des outils

2.1 Programmes

Les programmes du cycle primaire sont conformes au document *Structure pour tous les programmes au sein du système des Écoles européennes* (2011-09-D-47). Ils définissent et décrivent le continuum d'apprentissage (progression d'une année à l'autre), et ils contiennent les objectifs pédagogiques et les compétences, les critères d'évaluation et les descripteurs de niveaux atteints (DNA). L'évaluation repose sur les programmes.

2.2 Évaluation continue

L'évaluation n'est pas quelque chose que l'on fait à des moments déterminés, mais un processus continu auquel prennent part différents acteurs, à savoir les enseignants, les élèves et les parents, et qui reflète la progression des élèves au fil du temps. Ces acteurs ont recours à des outils très variés. Ces outils sont importants, car ils fournissent des informations et des données variées ainsi qu'un niveau précis des apprentissages de l'enfant dans tous les aspects de son développement.

Les outils obligatoires sont décrits plus loin.

Profil d'entrée de l'élève

Le Profil d'entrée (Annexes I-A et I-B) sera rempli par les parents accompagnés de leur enfant à l'inscription de l'enfant dans une École européenne. Ce profil fournit à l'école et aux enseignants concernés des informations pour anticiper le processus d'apprentissage de l'enfant, et il sert de guide pour le suivi de sa progression.

Évaluation de rentrée

L'évaluation de rentrée (Annexe II) est un exercice d'évaluation de l'apprentissage. L'évaluation de début d'année consiste pour les enseignants à se mettre à l'écoute de leurs élèves au début de la nouvelle année scolaire afin d'avoir une idée des niveaux d'apprentissage existants et d'anticiper l'apprentissage de l'année à venir. Les enseignants utilisent les informations d'évaluation recueillies à la fin de la dernière année scolaire pour décider des points de départ de la nouvelle année scolaire. Les enseignants discutent avec leurs élèves de leurs expériences et de leurs préférences en matière d'apprentissage et préparent l'année à venir en partageant avec eux des informations sur le programme et les approches d'enseignement et d'apprentissage dans le nouveau niveau de classe.

L'évaluation de rentrée est pertinente pour tout enseignant dans tout système scolaire, mais elle est particulièrement pertinente dans le cadre du système des Écoles européennes, dans lequel enseignants et élèves peuvent être nouveaux à l'école. De plus, en raison de l'importante

population scolaire, il est possible que certains enseignants ne connaissent pas très bien les élèves présents. Une note d'orientation (Annexe II) a été préparée et approuvée. Elle vise à aider les enseignants à déterminer le niveau et les capacités de leurs élèves en LI, LII et mathématiques ainsi que dans le programme scolaire en général.

La note d'orientation aide les enseignants à considérer les élèves comme des apprenants à part entière et à réfléchir aux moyens d'optimiser l'apprentissage de chacun d'entre eux.

Observation

L'observation par les enseignants fait partie intégrante d'un enseignement et un apprentissage efficaces. Les outils d'évaluation et le jugement professionnel contribuent à façonner l'observation par les enseignants des progrès de leurs élèves. Dans certains cas particuliers, les enseignants peuvent avoir besoin de s'engager dans l'observation ciblée de l'apprentissage d'un élève ; un guide pratique d'observation a été élaboré (Annexe) pour aider les enseignants dans ce processus d'une manière harmonisée dans l'ensemble du système des EE.

L'évaluation en tant qu'apprentissage

Outre l'évaluation **de** l'apprentissage et l'évaluation **pour** l'apprentissage, la politique d'évaluation des Écoles européennes met l'accent sur l'évaluation **en tant qu'apprentissage**. **Communiquer les résultats et l'évaluation des apprentissages aux élèves rend celui-ci plus explicite pour eux. Cela permet de renforcer leur capacité à comprendre et transférer leurs apprentissages.** Ce partage constant avec les élèves développe également leur capacité à s'autoévaluer. Ce partage des résultats de l'évaluation avec les élèves stimule également la conception qu'ils ont d'eux-mêmes en tant qu'apprenants efficaces. Ce sentiment d'efficacité personnelle en tant qu'apprenant leur sera très utile pour la suite de leur itinéraire d'apprentissage, tout au long de leur scolarité maternelle, primaire et secondaire.

Auto-évaluation

L'auto-évaluation des élèves constitue une partie fondamentale de l'évaluation formative visant à aider les élèves à se comprendre en tant qu'apprenants et à comprendre comment ils apprennent. L'auto-évaluation implique que les élèves réfléchissent et appliquent les critères de la réussite pour comprendre leur apprentissage et les progrès de leur l'apprentissage. L'auto-évaluation aide également les élèves à anticiper leur apprentissage futur; de cette manière, ils deviennent les acteurs de leur propre apprentissage et ils développent la compétence « apprendre à apprendre ».

Évaluation par les pairs

L'évaluation par les pairs est une dimension particulière de l'auto-évaluation qui s'appuie sur l'intérêt des élèves à coopérer avec leurs pairs et à apprendre d'eux. Comme pour l'auto-

évaluation, les élèves devront comprendre les critères de réussite, et ils auront besoin de conseils pour engager un dialogue constructif avec leurs pairs.

Portfolio

Le Portfolio, y compris au format papier et/ou numérique, est un recueil systématique des travaux de l'élève et un outil essentiel pour l'évaluation formative continue et l'auto-évaluation des processus d'apprentissage et de leurs résultats. Il est utilisé du cycle maternel (M1) à la 5^e primaire (P5), et on espère qu'il pourra même se poursuivre jusqu'à la première année du cycle secondaire (S1). Des discussions sont en cours avec le groupe de travail Évaluation au secondaire en vue d'élaborer une évaluation formative et d'assurer la continuité de l'évaluation du cycle primaire au secondaire. Afin de favoriser l'harmonisation entre les classes et les sections linguistiques ainsi qu'une transition sans heurt vers le cycle secondaire, des lignes directrices communes (Annexe VI) ont été élaborées.

Réunions

Les réunions officielles et la communication systématique avec les parents sont des éléments très importants du processus d'évaluation. L'échange d'informations concernant le développement d'un élève par le biais de réunions entre enseignant et parents constitue un outil très puissant. La participation des élèves à ces réunions peut augmenter leur impact.

La participation active des élèves à ces réunions est fortement recommandée et le portfolio de l'élève doit servir de base à cette participation. Les élèves peuvent participer aux réunions de différentes manières :

- Les élèves peuvent participer à la préparation de la réunion parents-enseignants au cours de laquelle l'enseignant s'entretient avec chaque élève afin de recueillir son expérience du processus d'apprentissage.
- Les élèves peuvent assister à la réunion parents-enseignants.
- Les élèves peuvent assister à une partie de la réunion parents-enseignants.

Critères généraux pour la validation des objectifs par matière

On se réfère aux critères généraux (Annexe II) aussi bien pour l'évaluation continue que pour l'évaluation semestrielle, pour tout le programme d'études primaires. Les descripteurs de niveaux atteints spécifiques à la matière respectent ces critères généraux. Il en résulte une plus grande harmonisation entre les différentes matières.

Lorsqu'un nouveau programme est élaboré, il devrait contenir un continuum d'apprentissage de la P1 à la P5.

Critères généraux d'évaluation des domaines d'apprentissage transversaux

On se réfère aux critères généraux d'évaluation de l'enfant en tant qu'apprenant et en tant que personne ainsi que dans sa relation à autrui (Annexe III) pour l'ensemble du cycle primaire. Il en résulte une plus grande harmonisation entre les différentes classes et sections linguistiques.

2.3 Carnet scolaire

Les Carnets scolaires (Annexes VIIA et VIIB) sont des outils obligatoires qui consignent le niveau atteint par rapport aux objectifs dans tous les domaines d'apprentissage, matières et domaines transversaux. Afin d'assurer la continuité entre l'évaluation continue et l'évaluation semestrielle, on se réfère aux Critères généraux pour la validation des objectifs par matière, aux Critères généraux d'évaluation de « L'Enfant en tant qu'apprenant, L'Enfant en tant qu'individu et L'Enfant et les autres » (Annexes II et III) et aux descripteurs de niveaux atteints pour chaque matière.

Le Carnet scolaire est remis aux élèves et aux parents à la fin de chaque semestre.

Afin d'assurer l'harmonisation entre les classes, les sections linguistiques et les écoles, les enseignants suivront des lignes directrices relatives à l'utilisation du Carnet scolaire (Annexe VIIC).

Le Carnet scolaire électronique est intégré au Système de gestion d'école actuel (SMS).

Carnet scolaire du premier semestre

L'objectif du Carnet scolaire du premier semestre est de donner aux parents et aux élèves un aperçu des progrès scolaires réalisés par l'enfant au cours du premier semestre. Le rapport doit identifier les points forts ainsi que les domaines dans lesquels l'enfant peut encore progresser.

Les élèves passeront un entretien individuel avec leur professeur principal pour discuter de leur portfolio et de leurs objectifs. Celui-ci peut avoir lieu pendant les heures d'enseignement.

Les enseignants peuvent inviter les parents à une réunion pour discuter des progrès de leur enfant lorsque cela est nécessaire ou approprié.

Carnet scolaire du second semestre

Le carnet scolaire du second semestre fait le point sur l'apprentissage d'un élève tout au long de l'année scolaire. Il fournit un relevé des niveaux atteints et des commentaires des enseignants concernant à la fois les résultats et les progrès des élèves. Les élèves doivent participer à la création du carnet scolaire du second semestre en menant des conversations avec leurs enseignants sur la base de leur expérience du processus d'apprentissage et des portfolios d'apprentissage. Le rapport scolaire du second semestre doit servir de base à la planification de la prochaine étape du parcours d'apprentissage de l'élève.

3. Directives de l'école en matière d'évaluation

L'utilisation d'outils d'évaluation supplémentaires, la documentation, la collecte de données et d'informations, l'analyse, l'identification des besoins, le bilan de l'impact et la fixation d'objectifs font clairement partie des attributions professionnelles de l'école et de l'enseignant lui-même afin d'assurer un contrôle systématique du processus de l'apprentissage et de ses résultats. Ce Toolkit (ensemble d'instruments d'évaluation) peut servir de cadre pour l'élaboration des Directives de l'école en matière d'évaluation (notamment pour leur contenu et les procédures).

Annexe I-A : Profil d'entrée P1

École européenne de _____

Année scolaire 20__ - 20__

Profil d'entrée de l'élève – P1

Cette partie doit être remplie par les parents/représentants légaux de l'élève

Nom et prénom de l'enfant : _____

Date de naissance : _____ Classe : _____ Date d'entrée : _____

Frères/sœurs (noms et dates de naissance) : _____

Nom et prénom du/des parent(s) ou du/des tuteur(s) : _____

Nom et prénom du/des parent(s) ou du/des tuteur(s) : _____

Noms et prénoms des autres aidants : _____

Langues parlées à la maison – parent/tuteur : _____ parent/tuteur : _____

Langue des autres gardiens, par ex. de l'accueillant/des grands-parents : _____

Langue dominante de l'enfant : _____

Expérience éducative antérieure *Veillez indiquer la durée de la fréquentation :*

Garderie : _____ Maternelle : _____ Autre : _____

Commentaires : _____

Activités extrascolaires actuelles : _____

Veillez donner des précisions quant aux jeux et activités qui plaisent le plus à votre enfant

Quand votre enfant a-t-il commencé à parler ? _____

Comprenez-vous facilement sa façon de s'exprimer ? Oui Non

Et les autres personnes ? Oui Non

Commentaires : _____

L'ouïe de votre enfant a-t-elle déjà été testée ? Oui Non

Si oui, veuillez donner des précisions : _____

Votre enfant souffre-t-il souvent de rhumes/nez bouché, etc. ? Oui Non

Si oui, veuillez donner des précisions : _____

La vue de votre enfant a-t-elle déjà été testée ? Oui Non

Reconnaît-il/elle les couleurs ? Oui Non

Si oui, veuillez donner des précisions : _____

Votre enfant souffre-t-il d'une allergie ? Oui Non

Si oui, veuillez donner des précisions : _____

Veillez noter toute information d'ordre médical ou autre que l'enseignant de votre enfant devrait connaître : _____

S'habille-t-il/elle et se déshabille-t-il/elle tout(e) seul(e) ? Oui Non

Fait-il/elle ses lacets tout(e) seul(e) ? Oui Non

Mange-t-il/elle tout(e) seul(e) ? Oui Non

Va-t-il/elle aux toilettes tout(e) seul(e) le jour/la nuit ? Oui Non

Vos commentaires : _____

Veillez cocher si votre enfant a déjà utilisé :

- des crayons/pastels des pinceaux des perles à enfiler de la colle des ciseaux
un ordinateur un tricycle une bicyclette des ballons une corde à sauter un ou des instruments de musique

Vos commentaires : _____

Y a-t-il d'autres informations utiles que vous souhaiteriez nous communiquer (par ex. un compte-rendu de son éducation antérieure) ?

Oui Non

À remplir par les parents et l'enfant ensemble :

Quelles sont les choses que j'aime et qu'est-ce qui m'intéresse ? _____

Quelles sont les choses que je n'aime pas et qu'est-ce qui m'effraie ? _____

Les choses que je fais bien : _____

Qu'est-ce que je souhaite apprendre à l'école ? _____

Qui sont mes amis ? _____

Tout autre commentaire : _____

Date : _____

MERCI !

Annexe I-B : Profil d'entrée P2-P5

École européenne de _____

Année scolaire 20__-20__

Profil d'entrée de l'élève – P2-P5

Cette partie doit être remplie par les parents/représentants légaux de l'élève

Nom et prénom de l'enfant : _____

Date de naissance : _____ Classe : _____ Date d'entrée : _____

Frères/sœurs (noms et dates de naissance) : _____

Nom et prénom du/des parent(s) ou du/des tuteur(s) : _____

Nom et prénom du/des parent(s) ou du/des tuteur(s) : _____

Noms et prénoms des autres aidants : _____

Langues parlées à la maison – parent/tuteur : _____ parent/tuteur : _____

Langue des autres aidants, par ex. de l'accueillante/des grands-parents : _____

Langue dominante de l'enfant : _____

Expérience éducative antérieure *Veillez indiquer l'école et la durée de la fréquentation :*

Activités extrascolaires actuelles : _____

Veillez donner des précisions quant aux jeux et activités qui plaisent le plus à votre enfant

Y a-t-il des éléments spécifiques que l'école doit prendre en compte en ce qui concerne le développement du langage de votre enfant ?

Oui Non

Commentaires : _____

L'ouïe de votre enfant a-t-elle déjà été testée ? Oui Non

Si oui, veuillez donner des précisions : _____

Votre enfant souffre-t-il souvent de rhumes/nez bouché, etc. ? Oui Non

Si oui, veuillez donner des précisions : _____

La vue de votre enfant a-t-elle déjà été testée ? Oui Non Reconnaît-il/elle les couleurs ? Oui Non

Si oui, veuillez donner des précisions : _____

Votre enfant souffre-t-il d'une allergie ? Oui Non

Si oui, veuillez donner des précisions : _____

Veuillez noter toute information d'ordre médical ou autre que l'enseignant de votre enfant devrait connaître : _____

Y a-t-il d'autres informations utiles que vous souhaiteriez nous communiquer (par ex. un compte-rendu de son éducation antérieure) ?

Oui Non _____

À remplir par les parents et l'enfant ensemble :

Quelles sont les choses que j'aime et qu'est-ce qui m'intéresse ? _____

Quelles sont les choses que je n'aime pas et qu'est-ce qui m'effraie ? _____

Les choses que je fais bien : _____

Qu'est-ce que je souhaite apprendre à l'école ? _____

Qui sont mes amis (dans cette école et ailleurs) ? _____

Tout autre commentaire : _____

Date : _____

MERCI !

Annexe II : Évaluation de rentrée

Note d'orientation sur l'évaluation de rentrée au cycle maternel et primaire au sein du système des Écoles européennes

But de cette Note d'orientation : Aider les enseignants à déterminer le niveau et les capacités de leurs élèves en LI, LII et mathématiques ainsi que dans le programme scolaire en général et aider les enseignants à évaluer les élèves en tant qu'apprenants, dès la rentrée, afin d'optimiser leur apprentissage.

Lors de l'évaluation de rentrée, les enseignants doivent aussi déterminer leurs attentes et les communiquer aux élèves, et faire naître anticipation et enthousiasme pour l'année à venir.

Raison d'être de la Note d'orientation : L'évaluation de rentrée est pertinente pour tout enseignant de tout système scolaire, mais elle est particulièrement pertinente dans le cadre du système des Écoles européennes, dans lequel enseignants et élèves peuvent être nouveaux à l'école. De plus, en raison de l'importante population scolaire, il se peut que certains enseignants ne connaissent pas très bien les élèves présents.

Structure de la Note d'orientation : Les lignes directrices générales sont données sous la forme d'une liste à puces afin de servir d'aide-mémoire pour les enseignants, et en particulier pour les enseignants et élèves qui viennent d'arriver dans le système.

Lignes directrices générales

- L'évaluation de rentrée ne doit pas reproduire l'évaluation de fin d'année. Pour chaque élève de sa classe, l'enseignant doit commencer par lire les informations relatives à son évaluation qui ont été rassemblées à la fin de l'année scolaire précédente ou qui accompagnent l'élève nouvellement arrivé dans le système des Écoles européennes. Les professeurs de matières (par exemple de LII) doivent prendre connaissance des informations relatives à l'évaluation disponibles pour leur matière en particulier.
- Lorsque l'ancien titulaire de classe/professeur de matière et le nouveau sont tous deux à l'école, ils se rencontreront probablement avant la fin du deuxième semestre pour le passage de relais. Si tel n'est pas le cas, ces deux enseignants doivent se voir au début du mois de septembre pour parler de chaque élève. Le niveau atteint et les capacités en LI, LII et mathématiques doivent être abordés et une attention particulière accordée aux concepts clés utiles à la rentrée pour chaque année d'études. Lorsque l'ancien enseignant a quitté l'école et/ou l'enseignant de l'année en cours est nouveau, la direction de l'école doit désigner un collègue compétent qui se chargera de cette réunion. Celle-ci ne doit pas seulement se limiter à passer en revue tous les élèves mais doit aussi comprendre une discussion sur les attentes en matière d'apprentissage pour le niveau scolaire considéré au sein du système des Ecoles européennes.
- Chaque titulaire de classe doit connaître les concepts et les aptitudes clés les plus importants en LI, LII et mathématiques pour assurer un début d'année le plus efficace possible ; les enseignants qui donnent cours à la même année depuis des années maîtrisent ces éléments par leur expérience. En fonction du concept ou de l'aptitude, l'enseignant peut estimer qu'il lui faut se concentrer de manière explicite sur ce concept ou cette aptitude avec ses élèves au cours de leçons dédiées afin d'évaluer leur niveau actuel, ou il peut estimer pouvoir l'évaluer en y étant particulièrement attentif au cours du travail régulier avec ses élèves. Au cycle primaire, les enseignants doivent expliquer à leurs élèves, d'une façon adaptée à leur âge, ce qu'ils font et pourquoi ils le font. Les élèves sont généralement contents de revenir à l'école en septembre, d'être dans la

classe supérieure, d'avoir un nouveau professeur et d'avoir de nouveaux manuels, et ils sont impatients d'apprendre. Ils apprécieront donc que leur professeur s'intéresse à eux, et ils seront heureux de connaître ses attentes pour ce nouvel itinéraire d'apprentissage.

- Pour déterminer l'état actuel des connaissances et compétences de la classe et des différents élèves, l'enseignant utilise des outils à l'efficacité démontrée. discussions, observation, tests, méthodes d'auto-évaluation, etc. qui peuvent être comparés au portfolio et au carnet scolaire de l'année scolaire précédente.
- A la fin de chaque semaine, en septembre, l'enseignant pourra conduire une discussion sur l'apprentissage avec ses élèves afin de partager les observations et d'anticiper les attentes pour la semaine suivante. Pour les autres matières, les enseignants peuvent envisager de communiquer leur planning périodique aux élèves afin de les informer sur les domaines d'apprentissage, thèmes et objectifs prévus, et mener une discussion sur ce qui sera étudié au cours du trimestre suivant. Cette façon de procéder présente l'avantage de susciter l'anticipation et la motivation les élèves, de les encourager à faire le lien entre l'apprentissage prévu et leurs acquis antérieurs, et de permettre à l'enseignant de se faire une idée des niveaux actuels de connaissances et de compétences.
- A la fin septembre, les enseignants qui viennent d'arriver dans le système des Écoles européennes se réuniront avec la direction de l'école maternelle ou primaire pour examiner ensemble le travail accompli par les élèves à ce stade. Ce sera également l'occasion de s'assurer que le niveau atteint correspond bien à celui attendu dans le système des écoles européennes et ce pour chacun des élèves.

Annexe III : Critères généraux pour la validation des objectifs par matière

Niveau atteint par rapport aux objectifs d'apprentissage	Critères généraux pour la validation des objectifs par matière			
	Compréhension	Qualité, précision	Autonomie	Application
<p>+++++</p> <p>Les objectifs d'apprentissage sont pleinement atteints</p>	<p>Maîtrise de la compréhension.</p> <p>Haut niveau d'acquisition.</p> <p>Capable d'expliquer des concepts aux autres.</p>	<p>Travail précis montrant un très bon niveau de compréhension.</p>	<p>Travaille en autonomie et fait preuve de confiance en soi.</p>	<p>Met en œuvre les connaissances et compétences dans différents contextes et situations</p> <p>Capable de créer des stratégies d'apprentissage personnelles.</p>
<p>++++</p> <p>Les objectifs d'apprentissage sont presque entièrement atteints</p>	<p>Bonne compréhension des objectifs requis par le programme.</p> <p>Peu de lacunes subsistent.</p> <p>Il existe une marge de progrès dans l'acquisition de la compétence.</p>	<p>La plupart des résultats sont corrects et témoignent d'un bon niveau de compréhension.</p>	<p>Travaille de manière presque autonome; a parfois besoin d'encouragements.</p>	<p>Utilisation des connaissances et des compétences avec confiance.</p>
<p>+++</p> <p>Les objectifs d'apprentissage sont partiellement atteints</p>	<p>Compréhension partielle de la plupart des objectifs requis par le programme</p> <p>Les compétences doivent être développées et mises en pratique.</p>	<p>Les résultats sont parfois corrects. Néanmoins, la fréquence des résultats incorrects montre un niveau élémentaire de compréhension.</p>	<p>Commence à travailler en autonomie avec l'aide occasionnelle d'un adulte ou d'un autre élève.</p>	<p>Capacité à mettre en œuvre la compétence limitée aux situations simples et courantes.</p>
<p>++</p> <p>Quelques objectifs d'apprentissage sont encore atteints</p>	<p>Capable d'atteindre un nombre minimum d'objectifs requis par le programme d'études. Faible compréhension des concepts.</p>	<p>Résultats incorrects fréquents, généralement dus à un manque de compréhension.</p>	<p>Très dépendant de l'aide de l'adulte.</p>	<p>Difficulté à appliquer ce qui a été appris.</p>

<p style="text-align: center;">+</p> <p style="text-align: center;">Les objectifs d'apprentissage ne sont pas encore atteints</p>	<p>Difficulté à atteindre les objectifs requis par le programme.</p> <p>De sérieuses lacunes dans la maîtrise des objectifs d'apprentissage.</p>	<p>Résultats incorrects, de nombreuses erreurs dues à des lacunes en compréhension.</p>	<p>Incapable de travailler sans l'aide permanente d'un adulte.</p>	<p>Incapable d'appliquer les connaissances et les compétences à des situations courantes ou simples. Faible performance.</p>
---	--	---	--	--

Résultats exceptionnels, excellents – dans les cases commentaires

Annexe IV : Critères généraux L'Enfant en tant qu'Apprenant, L'Enfant en tant qu'Individu et L'Enfant et les Autres

L'Enfant en tant qu'Apprenant	
Aime s'impliquer dans ses apprentissages.	<p>L'élève est activement impliqué (demande et répond aux questions, est curieux, explore, s'enquiert, etc.) dans son apprentissage et ses activités.</p> <p>Le plaisir naît d'un sentiment de curiosité, du fait d'apprendre quelque chose de nouveau et de développer ses capacités d'apprenant.</p>
Concentre et maintient l'attention.	<p>L'élève écoute les leçons et les instructions, les comprend et répond aux consignes.</p> <p>L'élève est capable de se concentrer sur une tâche pendant une période prolongée adaptée à son âge.</p>
Développe de bonnes habitudes de travail.	<p>L'élève planifie et organise son travail en suivant les instructions et les attentes des enseignants. Elle/il commence et termine le travail à temps.</p> <p>Elle/il conserve sa place de travail bien organisée, développe et suit les habitudes de la classe et s'appuie sur des stratégies qui soutiennent son propre apprentissage.</p> <p>L'élève peut travailler de manière autonome, prend des initiatives et ne dépend pas constamment de l'enseignant.</p> <p>Les devoirs sont faits consciencieusement et dans les délais impartis. Le travail reflète la compréhension de l'enfant.</p>
Persiste à accomplir des tâches de plus en plus difficiles.	<p>Dans le cas d'une tâche difficile, l'enfant n'abandonne pas au premier obstacle et peut persister malgré les difficultés.</p> <p>Il/elle comprend que les erreurs font partie du processus d'apprentissage.</p> <p>FAIL = Première tentative d'apprentissage (« First Attempt in Learning »)</p> <p>Il/elle cherche de nouvelles informations et solutions afin d'accomplir la tâche.</p>
Applique la pensée critique et les compétences en matière de résolution de problèmes.	<p>L'élève est conscient de la diversité du monde qui l'entoure et souhaite le questionner et l'étudier.</p> <p>L'élève évalue les arguments, analyse les preuves qui les étayent et prend une décision raisonnée quant à la validité de ces arguments.</p> <p>Il/elle est capable de réfléchir de manière autonome, d'évaluer les problèmes, d'utiliser des connaissances,</p>

	des faits et des données pour résoudre efficacement les problèmes en recourant à diverses stratégies.
Établit des liens entre les différentes matières.	L'élève est capable de transférer l'expérience, les connaissances et les compétences acquises dans une matière à un autre domaine du programme. L'élève établit des liens entre les différentes matières et la manière dont elles se rapportent au monde qui l'entoure.
Évalue ses progrès de manière réaliste.	L'élève recueille des informations et réfléchit à ses réalisations. Il/elle évalue son travail et peut réfléchir à ses propres expériences d'apprentissage. Il/elle peut suivre ses progrès, reconnaître ses points forts et ses points faibles et s'adapter en conséquence. Il/elle s'approprie son apprentissage, en tire une certaine fierté et peut suivre des lignes directrices pour améliorer son apprentissage.
Obtient de bons résultats par rapport à ses capacités.	L'élève s'investit dans son travail et s'efforce de réaliser pleinement son potentiel.
L'Enfant en tant qu'Individu	
Semble heureux à l'école.	L'élève prend plaisir à la vie de l'école. Il/elle se sent à l'aise dans la classe /l'école. Il/elle participe volontiers au large éventail d'activités, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de l'école.
A conscience et sait comment influencer son développement en tant qu'individu.	Il/elle est conscient(e) de ses forces et de ses faiblesses. L'élève envisage de développer ses talents et ses centres d'intérêt et agit en ce sens. L'élève est disposé à écouter et à accepter un retour d'information sur les domaines de développement. Il/elle peut se fixer des objectifs appropriés basés sur le développement de différents domaines à améliorer. L'élève peut réfléchir à son parcours d'apprentissage, y compris sur le plan académique, personnel et social.
Maîtrise et exprime ses besoins, souhaits et sentiments.	L'élève exprime ses propres besoins, souhaits et sentiments d'une manière appropriée et respectueuse vis à vis de lui-même, des autres et de l'environnement de l'école. L'élève sait où trouver de l'aide et n'a pas peur de la demander si nécessaire.
Reconnaît les comportements appropriés et inappropriés chez lui.	Il/elle sait ce qui est bien et ce qui est mal et peut présenter son opinion de manière appropriée.

	<p>Il/elle réagit au comportement d'autrui de manière appropriée.</p> <p>Il/elle n'a pas peur d'exprimer son opinion, même si elle est différente de celle des autres.</p>
Fait preuve d'une grande confiance dans tous les contextes de l'école.	<p>L'élève se sent en sécurité et à l'aise dans différents lieux de l'école, notamment la cantine, la cour de récréation, la bibliothèque, les transports scolaires, les voyages scolaires, etc.</p> <p>Il/elle est capable de s'adapter à différents lieux, situations, élèves et enseignants et agit en conséquence.</p>
L'Enfant et les Autres	
Contribue à l'élaboration des règles de la classe et les respecte.	<p>L'élève est impliqué dans l'élaboration des règles de classe convenues et les respecte en classe.</p> <p>Il/elle f contrôle son propre comportement en classe.</p>
Comprend et respecte les règles de l'école.	<p>L'élève comprend et suit les règles à appliquer dans l'école, dans les couloirs, la cantine, la cour de récréation, lors des voyages scolaires, etc.</p> <p>Il/elle contrôle son propre comportement dans le cadre de l'école.</p>
Coopère respectueusement avec les autres.	<p>L'élève travaille et joue avec les autres de façon respectueuse.</p> <p>Il/elle prend part à des interactions, partage des idées, reconnaît différents points de vue, négocie et arrive à une solution/un compromis.</p> <p>Il/elle assume des rôles différents dans diverses situations. En travaillant avec autrui, l'élève identifie de nouvelles approches et façons de penser.</p>
Est conscient des besoins des autres et y répond.	<p>L'élève est sensible aux ressentis et aux besoins des autres. Il/elle peut modérer son comportement en fonction des sentiments et/ou du comportement des enfants/adultes qui l'entourent.</p> <p>L'élève montre de la considération pour les autres et est conscient de la façon dont ses mots et actes peuvent les affecter</p> <p>Il/elle est prêt(e) à aider d'autres enfants et adultes dans diverses situations et contextes.</p>

Annexe V : Guide pratique du Cycle observation/primaire, dans le cadre de la classe

1. Que signifie « observation » ?

L'observation est une méthode parmi les outils d'évaluation ; elle est utilisée par les enseignants au quotidien. L'observation des élèves n'a rien de nouveau, et les directives ci-dessous visent à faciliter ce travail quotidien, et non à donner de nouvelles obligations ou responsabilités aux enseignants.

L'observation peut prendre diverses formes : planifiée, spontanée, dirigée, non dirigée, consignée et non consignée. Cela dépendra de la situation et des élèves de la classe.

2. De quoi l'enseignant a-t-il besoin ?

Les enseignants doivent comprendre les **principes clés de l'évaluation**. Ils doivent choisir parmi un éventail d'outils variés, en sélectionnant la méthode la plus appropriée en fonction de l'objectif de l'observation.

L'enseignant doit situer l'élève dans un parcours d'apprentissage balisé par les attentes du programme d'études. Il est important de comparer les acquis ou les performances de l'élève à ses acquis antérieurs tout en l'évaluant au regard des objectifs du programme.

Il est parfois nécessaire que l'enseignant concentre son attention sur un élève en particulier en raison de ses besoins individuels. Il peut être nécessaire de consigner ces observations afin d'envisager l'apport d'une aide ou d'un soutien supplémentaire de façon efficace.

3. Comment observer ?

1 Domaines	L'observation des acquis des élèves peut se concentrer sur : <ul style="list-style-type: none">• leur niveau cognitif ;• leurs compétences linguistiques ;• les progrès qu'ils ont accomplis par rapport au programme ;• leur fonctionnement sensorimoteur ;• leur fonctionnement psychoaffectif, socioaffectif (le bien-être des élèves) ;• leur comportement ;• leur attitude et leur implication dans leur apprentissage ;• leur capacité d'auto-évaluation (portfolio) ;• leur autonomie et leur indépendance dans le cadre du processus d'apprentissage ;• leurs relations avec leurs pairs en classe et dans la cour de récréation ;• tout autre domaine que l'enseignant juge important ou pertinent.
2 Contexte	Il est nécessaire d'observer les élèves dans différentes situations : <ul style="list-style-type: none">– l'investigation ;– des situations pratiques ;– l'application des connaissances/compétences acquises à une nouvelle situation ;– l'évaluation.

	<p>Les situations mentionnées ci-dessus peuvent se dérouler individuellement, avec des partenaires, en petits groupes ou par des mises en situation collectives.</p>
<p>3 Outils</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Les objectifs d'apprentissage des programmes et les descripteurs de niveaux atteints ; – La définition de « critères de réussite » collectifs ou individuels par rapport aux attentes du programme ; – La mise à disposition de modèles unifiés pour tous les types d'observations ; – Diverses méthodes pour consigner ces observations, notamment un carnet/document Word/tableau, des notes sur le travail de l'élève, des enregistrements vidéo/audio, la communication avec des collègues/les parents, ou des documents officiels de l'école ; – Un portfolio (papier, numérique ou mixte) ; – Un autre document permettant de visualiser les progrès accomplis, par exemple un carnet de progrès.
<p>4 Bilan pour les élèves/enseignants</p>	<p>L'observation mène :</p> <ul style="list-style-type: none"> – à favoriser le développement approprié du potentiel d'apprentissage de l'élève, de ses capacités individuelles et de ses besoins. – à la différenciation ; – à la création de groupes d'élèves reposant sur leurs besoins et/ou compétences ; – à l'organisation d'un soutien éducatif général ou modéré ; – à la réalisation d'un examen complémentaire par des spécialistes ; – à une meilleure compréhension de l'élève/la classe ; – à des adaptations qui encouragent l'élève à s'impliquer dans son apprentissage et à progresser ; – à des situations suffisamment ambitieuses pour stimuler l'envie d'apprendre et de progresser ; – au développement de la capacité de réflexion et d'auto-évaluation de l'élève ; – à une auto-évaluation de l'enseignant : <i>Qu'ai-je appris par l'enseignement ?</i>

<p>5</p> <p>Transition entre les cycles et les années d'études</p>	<ul style="list-style-type: none">- Le titulaire de la classe suivante doit observer les élèves dans leur nouvel environnement.- Sur la base de ces observations et de leurs résultats, tous les enseignants mettent en place, dès que possible, les actions nécessaires pour assurer une transition sans heurts.
--	--

Annexe VI : Guide pratique du Portfolio (y compris au format numérique)

10 éléments clés

1 But	Visualiser, activer, enregistrer et étudier le processus d'apprentissage et les progrès accomplis au fil du temps.		
2 Objectifs et fonctions	Pour l'élève	Pour l'enseignant	Pour les parents
	<ul style="list-style-type: none"> - Développer la prise de conscience de sa propre identité. - Construire une bonne estime de soi. - Montrer ce qu'il/elle aime ou n'aime pas - Stimuler la réflexion et une prise de conscience de ce qu'il/elle sait faire et de ce qu'il/elle peut faire. - Aimer apprendre et être motivé par l'apprentissage - Réfléchir à ses propres progrès, les rendre visibles 	<ul style="list-style-type: none"> - Aider l'élève à développer son identité - Mettre les réussites en évidence - Reconnaître et encourager les centres d'intérêt - Donner une image globale de l'apprentissage et des acquis de l'élève. - Aider l'enfant à identifier ses connaissances, à les mettre à profit et à apprendre de nouvelles choses. - Rendre visibles les progrès de l'élève - Donner à l'élève un moyen de s'évaluer lui-même 	<ul style="list-style-type: none"> - Transposer des histoires de famille, une culture et des langages. - Valoriser la réussite - Reconnaître les centres d'intérêt de l'enfant et ses préférences, et lancer des échanges sur ceux-ci. - Être sensibilisés aux connaissances acquises par l'enfant et à ses aptitudes. - Motiver l'enfant à apprendre - Suivre les progrès de l'enfant - Encourager la réflexion et un comportement positif qui favorise les progrès
3 Le portfolio comme outil d'évaluation	<p>Un portfolio est un recueil systématique des travaux de l'élève qui montre les efforts qu'il a accomplis, ses progrès et ses réalisations.</p> <p>Il rend visible la performance de l'élève et reflète les niveaux de compétence atteints dans différents domaines du programme scolaire. Il aide les élèves à savoir ce qu'ils savent, ce qu'ils comprennent, ce qu'ils savent faire et ce qu'ils ressentent</p>		

	<p>à différents stades de leur apprentissage. Les portfolios aident les élèves à se fixer des objectifs d'apprentissage, à les revoir périodiquement et à prendre en charge leur propre apprentissage.</p> <p>Un portfolio dresse aussi un portrait global de l'élève pour les enseignants, et permet à la communauté scolaire de faire office de partenaire averti de l'apprentissage de l'élève.</p>
<p>4</p> <p>Travailler avec un portfolio</p>	<p>L'élève choisit lui-même les documents à mettre dans le portfolio. Ce processus est fondamental pour développer sa capacité d'auto-évaluation.</p> <p>En intervenant comme guides, les enseignants devront assister l'élève dans la construction de son portfolio pour l'aider à faire des choix motivés quant aux contenus qu'il y glissera. Ils devront aider les élèves à choisir des échantillons de leur travail dans différents domaines d'apprentissage (tant dans les domaines transversaux que dans des matières spécifiques).</p> <p>Ainsi guidé par l'enseignant, l'élève ne se contente pas de choisir et d'ajouter ses travaux dans le portfolio, mais il peut aussi comparer, caractériser et évaluer sur une base régulière les différents documents ou les différentes thématiques de ses propres travaux pour apprendre à réfléchir par lui-même et gagner en indépendance.</p>
<p>5</p> <p>Critères</p>	<p>Critères pour la création et l'utilisation du portfolio :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Les critères liés au RGPD</i> sont harmonisés dans l'ensemble du système des EE.² - <i>Les critères techniques</i> (format, traitement, stockage, etc.) seront fixés par l'école. <p>Pour que le portfolio atteigne son objectif, il est important que l'enseignant explique le rôle et l'importance de celui-ci aux élèves, qui sont de montrer les progrès accomplis par l'élève au fil du temps, et de leur permettre d'évaluer eux-mêmes leur travail et leurs progrès.</p>
<p>6</p> <p>Contenu</p>	<p>Le portfolio contient les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La biographie de l'apprenant (tout ce qui me concerne) ; • Les progrès de l'apprenant (dans les différentes matières et dans les domaines transversaux) ; • Les évaluations (p.ex., l'auto-évaluation, les évaluations par des pairs, l'avis de l'enseignant, les commentaires des parents). <p>Le portfolio peut contenir différents documents visuels et audio, accompagnés éventuellement des réflexions de l'enfant, comme : des feuilles de travail, des images, des dessins, des commentaires, des symboles, des diagrammes, des photos, des vidéos, des enregistrements de chansons, des résultats, etc. Tous ces documents doivent illustrer les compétences développées par l'enfant. Il est</p>

² Mémorandum, réf. 2021-04-M-fr-4

	important que les adultes (enseignants, assistants en soutien éducatif, parents) fassent également part de leurs propres commentaires sur le travail de l'enfant.
7 Pérennité	Afin de rendre la croissance et la progression visibles, le portfolio doit refléter l'évolution de l'élève sur une longue période, s'étendant au-delà de l'année scolaire. M1/M2/P1/ P2/P3, P4/P5.
8 Propriété	L'enfant est propriétaire de son portfolio. Toutefois, le portfolio est un outil d'évaluation et à ce titre, les enseignants y ont pleinement accès tout au long de son élaboration. Aussi bien les élèves que les enseignants peuvent inviter divers membres de la communauté scolaire (l'ensemble du personnel pédagogique participant à l'éducation de l'élève, les parents, les directeurs de l'école et les inspecteurs nationaux) à consulter le portfolio.
9 Format	Le portfolio peut prendre différentes formes : <ul style="list-style-type: none"> - Physique : cahier, classeur, boîte, tiroir, etc. - Numérique : bloc-notes OneNote pour la classe, PowerPoint (recommandé) - Mixte : une partie réalisée sur papier et une autre partie numérique.
10 Transition	L'utilisation de portfolios est importante dans le cadre de la transition et peut servir d'outil pour montrer le travail et le développement de l'enfant à l'enseignant suivant.

Annexe VII A : Carnet Scolaire du premier semestre



Nom de l'élève :

Date de naissance :

Classe :

Titulaire de classe :

Carnet scolaire 2024/2025

Carnet scolaire du premier semestre

Matière	Échelle de cinq grades	Commentaires de l'enseignant (points forts et domaines de développement)
Langue 1 (anglais) Enseignant :		
Langue 2 (allemand) Enseignant :		
Mathématiques Enseignant :		
Découverte du monde Enseignant :		
Éducation artistique Enseignant :		
Éducation musicale Enseignant :		
Sport Enseignant :		
Heures européennes Enseignant :		
Éthique/religion Enseignant :		
Informations supplémentaires :		

Date .././20..

Enseignant de classe

Directeur

- +++++ Les objectifs d'apprentissage sont entièrement atteints
- ++++ Les objectifs d'apprentissage sont presque entièrement atteints
- +++ Les objectifs d'apprentissage sont partiellement atteints
- ++ Peu d'objectifs d'apprentissage sont atteints
- + Les objectifs d'apprentissage ne sont pas encore atteints

Annexe VII B : Carnet Scolaire du second semestre



Nom de l'élève :

Date de naissance :

Classe :

Titulaire de classe :

ECOLE EUROPEENNE.....

CARNET SCOLAIRE 2024/2025

Carnet scolaire du second semestre

L'enfant en tant qu'apprenant	Atteint / Excellents résultats / travail au niveau de l'année scolaire	Partiellement atteint / En cours d'apprentissage / En développement
Aime s'engager dans l'apprentissage.	✓	
Développe des habitudes d'apprentissage appropriées.		✓
Applique la pensée critique et les compétences en matière de résolution de problèmes.		
Évalue ses progrès de manière réaliste.		
Concentre et maintient l'attention.		
Persévère dans des tâches de plus en plus ardues.		
Établit des liens entre les différentes matières.		
Obtient de bons résultats par rapport à ses capacités.		
Commentaires de l'enseignant (les points forts et les domaines à développer expliquant le jugement « atteint » ou « partiellement atteint »)		

L'enfant en tant qu'individu	
Il semble satisfait à l'école.	A conscience et sait comment influencer son développement en tant qu'individu.
S'engage, exprime et gère ses besoins, ses souhaits et ses sentiments de manière appropriée.	Fait preuve de curiosité et d'ouverture vis-à-vis de lui-même et à l'égard des autres.
Est capable d'identifier un comportement inapproprié chez lui et réagir de manière appropriée.	Est sûr de lui dans tous les contextes de l'école.
Commentaires de l'enseignant (points forts et points à améliorer)	

L'enfant et les autres	
Contribue à l'élaboration des règles de la classe et les respecte.	Comprend et respecte les règles de l'école. Peut réagir de manière appropriée à un comportement approprié chez les autres
Coopère respectueusement avec les autres.	A conscience des besoins des autres et y répond.

Domaine d'apprentissage : langue 1		Enseignant :	
Écouter et comprendre		Parler	
Lire et comprendre		Écrire	
Développement linguistique			
Commentaires de l'enseignant (points forts et points à améliorer)			

Domaine d'apprentissage : L2		Teacher:	
Listening and understanding		Reading and understanding	
Spoken interaction		Spoken production	
Writing		Linguistic competences	
Teacher's comments (strengths and areas for development)			

Domaine d'apprentissage : mathématiques		Enseignant :	
Connaissance et compréhension		Méthodes	
Résolution de problèmes		Interprétation et évaluation	
Communication		Compétence	
Commentaires de l'enseignant (points forts et points à améliorer)			

Domaine d'apprentissage : Découverte du Monde		Enseignant :	
Biologie		Technologie	
Géographie		Histoire	
Socio-culturel			
Commentaires de l'enseignant (points forts et points à améliorer)			

Domaine d'apprentissage : éducation artistique		Enseignant :	
Arts plastiques et statiques		Les arts et les divertissements	
Commentaires de l'enseignant (points forts et points à améliorer)			

Domaine d'apprentissage : éducation musicale		Enseignant :	
Perception		Interprétation	
Création			
Commentaires de l'enseignant (points forts et points à améliorer)			

Domaine d'apprentissage : éducation physique		Enseignant :	
Activités individuelles		Activités en équipe	
Natation			
Commentaires de l'enseignant (points forts et points à améliorer)			

Domaine d'apprentissage : religion/éthique		Enseignant :	
Religion/éthique			
Commentaires de l'enseignant (points forts et points à améliorer)			

Domaine d'apprentissage : Heures européennes		Enseignant :	
Communication et travail avec autrui			
Commentaires de l'enseignant (points forts et points à améliorer)			

- +++++ Les objectifs d'apprentissage sont entièrement atteints
- ++++ Les objectifs d'apprentissage sont presque entièrement atteints
- +++ Les objectifs d'apprentissage sont partiellement atteints
- ++ Peu d'objectifs d'apprentissage sont atteints
- + Les objectifs d'apprentissage ne sont pas encore atteints



ÉCOLE EUROPÉENNE

Élève :

Classe :

ABSENCES

Justifiées : ... jours

Non justifiées : ... jours

DÉCISION DU CONSEIL DE CLASSE

L'élève est/n'est pas promu(e).

DATE :

SIGNATURES

Enseignant de classe

Directeur

Annexe VII C : Rapport scolaire du second semestre pour les élèves en cours de progression



Nom de l'élève :
 Date de naissance :
 Classe :
 Titulaire de classe :

ECOLE EUROPEENNE.....

CARNET SCOLAIRE 2024/2025

Carnet scolaire du second semestre

L'enfant en tant qu'apprenant	Atteint / Excellents résultats / travail au niveau de l'année scolaire	Partiellement atteint / En cours d'apprentissage / En développement
Aime s'engager dans l'apprentissage.	✓	
Développe des habitudes d'apprentissage appropriées.		✓
Applique la pensée critique et les compétences en matière de résolution de problèmes.		
Évalue ses progrès de manière réaliste.		
Concentre et maintient l'attention.		
Persévère dans des tâches de plus en plus ardues.		
Établit des liens entre les différentes matières.		
Obtient de bons résultats par rapport à ses capacités.		
Commentaires de l'enseignant (les points forts et les domaines à développer expliquant le jugement « atteint » ou « partiellement atteint »)		
L'enfant en tant qu'individu		
Il semble satisfait à l'école.	A conscience et sait comment influencer son développement en tant qu'individu.	
S'engage, exprime et gère ses besoins, ses souhaits et ses sentiments de manière appropriée.	Fait preuve de curiosité et d'ouverture vis-à-vis de lui-même et à l'égard des autres.	
Est capable d'identifier un comportement inapproprié chez lui et réagir de manière appropriée.	Est sûr de lui dans tous les contextes de l'école.	
Commentaires de l'enseignant (points forts et points à améliorer)		
L'enfant et les autres		
Contribue à l'élaboration des règles de la classe et les respecte.	Comprend et respecte les règles de l'école. Peut réagir de manière appropriée à un comportement approprié chez les autres	
Coopère respectueusement avec les autres.	A conscience des besoins des autres et y répond.	
Commentaires de l'enseignant (points forts et points à améliorer)		

--

Domaine d'apprentissage Langue 1	Réalisations	
Enseignant :	P.. (niveau d'année) - objectifs d'apprentissage	Programme modifié - Objectifs du plan d'apprentissage individuel
Écouter et comprendre		
Parler		
Lire et comprendre		
Écrire		
Développement linguistique		
Commentaires de l'enseignant (points forts et points à améliorer)		
Le programme modifié a été évalué de manière plus détaillée dans son PAI, voir ce document pour plus de détails.		

Domaine d'apprentissage Language 2	Réalisations	
Teacher:	P.. (niveau d'année) - objectifs d'apprentissage	Programme modifié - Objectifs du plan d'apprentissage individuel
Listening and understanding		
Reading and understanding		
Spoken interaction		
Spoken production		
Writing		
Linguistic competences		
Teacher's comments (strengths and areas for development)		

Domaine d'apprentissage : mathématiques	Réalisations	
Enseignant :	P.. (niveau d'année) - objectifs d'apprentissage	Programme modifié - Objectifs du plan d'apprentissage individuel
Connaissance et compréhension		
Méthodes		
Résolution de problèmes		
Interprétation et évaluation		
Communication		
Compétence numérique		
Commentaires de l'enseignant (Réussites et domaines à développer)		

--

Domaine d'apprentissage : Découverte du Monde	Réalisations	
Enseignant :	P.. (niveau d'année) - objectifs d'apprentissage	Programme modifié - Objectifs du plan d'apprentissage individuel
Biologie		
Technologie		
Géographie		
Histoire		
Socio-culture		
Commentaires de l'enseignant (Réussites et domaines à développer)		

Domaine d'apprentissage : éducation artistique	Réalisations	
Enseignant :	P.. (niveau d'année) - objectifs d'apprentissage	Programme modifié - Objectifs du plan d'apprentissage individuel
Arts plastiques et statiques		
Les arts et les divertissements		
Commentaires de l'enseignant (Réussites et domaines à développer)		

Domaine d'apprentissage : éducation musicale	Réalisations	
Enseignant :	P.. (niveau d'année) - objectifs d'apprentissage	Programme modifié - Objectifs du plan d'apprentissage individuel
Perception		
Interprétation		
Création		
Commentaires de l'enseignant (Réussites et domaines à développer)		

Domaine d'apprentissage : éducation physique	Réalisations	
Enseignant :	P.. (niveau d'année) - objectifs d'apprentissage	Programme modifié - Objectifs du plan d'apprentissage individuel
Activités individuelles		
Activités d'équipe		
Natation		

Commentaires de l'enseignant (Réussites et domaines à développer)

Domaine d'apprentissage : religion/éthique	Réalisations	
Enseignant :	P.. (niveau d'année) - objectifs d'apprentissage	Programme modifié - Objectifs du plan d'apprentissage individuel
Religion/éthique		
Commentaires de l'enseignant (Réussites et domaines à développer)		

Domaine d'apprentissage : Heures européennes	Réalisations	
Enseignant :	P.. (niveau d'année) - objectifs d'apprentissage	Programme modifié - Objectifs du plan d'apprentissage individuel
Communication et travail avec autrui		
Commentaires de l'enseignant (Réussites et domaines à développer)		

Objectifs d'apprentissage des programmes des matières	Programme adapté – Objectifs du PAI
+++++ Les objectifs d'apprentissage sont entièrement atteints	Atteint
++++ Les objectifs d'apprentissage sont presque entièrement atteints	Presque atteint
+++ Les objectifs d'apprentissage sont partiellement atteints	Besoin de plus de pratique
++ Peu d'objectifs d'apprentissage sont atteints	
+ Les objectifs d'apprentissage ne sont pas encore atteints	



ÉCOLE EUROPÉENNE

Élève :

Classe :

ABSENCES

..... jours justifiés

..... jours non justifiés

DÉCISION DU CONSEIL DE CLASSE

L'élève a fréquenté la P5 cette année scolaire, travaillant selon un programme modifié dans certains/toutes les domaines d'apprentissage.

L'élève a atteint les objectifs d'apprentissage de la P4, sera promu(e) en P5 et travaillera sur le programme de la P5 dans certains ou tous les domaines d'apprentissage.

L'élève passera en S1 et sera promu(e) en P5 ou restera en P5.

*Example

DATE

SIGNATURES

Enseignant de classe

Directeur

Annexe VII D : Directives pour l'évaluation semestrielle – Carnet scolaire

- Le Carnet scolaire fait partie du système d'outils d'évaluation utilisé dans les Écoles européennes.
- Le Carnet scolaire du **premier semestre** présente une vue d'ensemble des progrès réalisés par l'élève depuis le début de l'année scolaire dans les matières enseignées. Ces progrès sont évalués sur l'échelle de cinq niveaux + les commentaires de l'enseignant. Au bas du rapport, les enseignants peuvent inscrire des commentaires supplémentaires, par exemple sur le comportement, la façon dont l'enfant s'est intégré dans le groupe d'âge jusqu'à présent, la motivation, l'engagement dans l'apprentissage, etc.
- **Le Carnet scolaire du second semestre présente un profil complet de l'élève (plutôt qu'une série de notes)** accompagné d'évaluations formatives et sommatives des processus d'apprentissage et de leurs résultats réalisées pendant toute l'année scolaire.
- Le Carnet scolaire est formulé en des termes positifs.
- Le Carnet scolaire est une combinaison **d'évaluation, d'échelles et de commentaires écrits, de descriptions des points forts de l'enfant et des domaines dans lesquels il devra s'améliorer.**
- Le Carnet scolaire consigne le niveau atteint par rapport aux objectifs d'apprentissage. **Les objectifs d'apprentissage et les compétences sont/seront définis dans les programmes de matière.**
- *Les enseignants utilisent les critères généraux (Annexe IV) pour évaluer L'enfant en tant qu'apprenant, L'enfant en tant qu'individu et L'enfant et les autres. Pour le domaine de L'enfant en tant qu'apprenant, les enseignants indiqueront si les critères généraux pour ce domaine ont été atteints ou partiellement atteints. Le commentaire de l'enseignant doit expliquer son jugement.*
- Les enseignants utilisent les **Critères généraux (Annexe III) et les descripteurs de niveaux atteints spécifiques à la matière pour évaluer les objectifs d'apprentissage du programme.**
- **Le Carnet scolaire est remis aux élèves et aux parents deux fois par an. Le carnet scolaire du second semestre** reflète les résultats de toute l'année scolaire obtenus en lien avec les objectifs et le contenu.
- La décision finale quant à la promotion de l'élève vers la classe supérieure revient au Conseil de classe.
- Les élèves disposant d'un **Plan d'apprentissage individuel (PAI) sans programme modifié** sont évalués en fonction des objectifs du programme correspondant à leur année d'études. Une remarque concernant l'existence d'un Plan d'apprentissage individuel peut figurer dans les boîtes de commentaires.
- Les élèves disposant d'un **Plan d'apprentissage individuel (PAI)** avec un programme modifié seront évalués par rapport aux objectifs d'apprentissage de leur PAI. Le niveau atteint par l'élève par rapport à ces objectifs doit être consigné dans les cases correspondantes.
- Une page indépendante est disponible pour l'autre langue nationale (« Other National Language » ou ONL).
- Les compétences informatiques sont évaluées en tant qu'aspect général des résultats globaux de l'élève.

Annexe VIII : Informations sur le processus d'élaboration et de pilotage des outils d'évaluation

- **Octobre 2011** – Approbation par le CIP et le CPM du document 2011-01-D-61-fr-3 Politique d'évaluation des Écoles européennes
- **Février 2012** – Approbation par le CIM et le CPM du document 2011-09-D-47-fr-2 Nouvelle structure pour tous les programmes du système des Écoles européennes
- **Printemps 2012** – Sondage d'opinion auprès des écoles au sujet du Carnet scolaire existant
- **Printemps 2012** – Enquête sur les systèmes d'évaluation dans les pays de l'UE
- **Octobre 2012** – Analyse des enquêtes, première proposition du concept des Outils d'évaluation (CIP et CPM), mandat pour l'élaboration des outils d'évaluation
- **Octobre 2012** – Approbation du document 2011-09-D-42-fr-3 Mise en œuvre de la Politique d'évaluation dans les EE
- **Février 2013** – Présentation du système des outils d'évaluation et de l'avant-projet de Carnet scolaire
- **Printemps 2013** – Phase pilote de l'avant-projet de Carnet scolaire et des critères d'évaluation par rapport aux objectifs de la matière ; analyse des résultats, élaboration du deuxième projet de Carnet scolaire et des autres outils d'évaluation
- **Juin – septembre 2013** – Phase pilote du deuxième projet de Carnet scolaire et des critères d'évaluation par rapport aux objectifs de matière ; analyse des résultats
- **Octobre 2013** – Présentation du Carnet scolaire et du système des outils d'évaluation lors de la réunion du CIP et du CPM
- **Novembre 2013 – janvier 2014** – Finalisation du Carnet scolaire, phase pilote des critères d'évaluation des domaines d'apprentissage transversaux, finalisation des autres outils d'évaluation, élaboration et phase pilote des lignes directrices concernant le portfolio
- **Février 2014** – Présentation du système complet du concept et des outils d'évaluation lors des réunions du CIP et du CPM
- **Février 2018** – Document actualisé 2013-09-D-38-fr-6.
- **Octobre 2000** – Le groupe de travail *Évaluation aux cycles maternel et primaire* a installé et il a reçu un mandat à long terme.
- **Février 2021** – De nouveaux outils d'évaluation ont été élaborés ; ils devaient être utilisés dès septembre 2021.
- **Octobre 2021** – Document actualisé 2013-09-D-38-fr-8.
- **Février 2023** – **Modification des outils d'évaluation (rapport scolaire du premier semestre, échelle à 5 niveaux, critères généraux).**
- **Octobre 2023** – **Mise à jour du document 2013-09-D-38-fr-10.**
- **Octobre 2023** – **Proposition de modification des articles 55 et 56 du Règlement général des Ecoles européennes.**
- **Février 2024** – **Proposition d'organisation et de contenu de la formation décentralisée sur le nouveau rapport scolaire.**